

Communiqué de presse de l'Union suisse des paysans, de la Fédération suisse des producteurs de céréales et des Producteurs suisses de lait du 10 août 2022

## **Adapter les prix des céréales panifiables et du lait au marché**

**Les familles paysannes suisses doivent actuellement faire face à des coûts supplémentaires se montant au moins à 900 millions de francs en raison de la hausse des prix des moyens de production. Sur ce montant, malgré certains ajustements des prix à la production, plus de 300 millions de francs ne sont pas couverts. Des négociations sur les prix des céréales panifiables et du lait de centrale sont prévues prochainement : du côté des céréales, il faut une augmentation du prix à la production de 8 francs au moins par quintal et, pour le lait de centrale, une majoration de minimum 5 centimes par kilo.**

Tous les secteurs industriels souffrent actuellement de la persistance de coûts de production élevés, causés par les prix record de l'énergie et des autres intrants. Dans l'agriculture aussi, les coûts de production se situent à un niveau exceptionnellement haut et aucune détente de la situation n'est en vue. D'autres secteurs répercutent rigoureusement leurs surcoûts sur la chaîne de création de valeur jusqu'à l'acheteur final, ce qui entraîne des majorations des prix à la consommation. Dans l'agriculture par contre, les exploitations continuent de supporter elles-mêmes une grande partie des coûts supplémentaires. Et ce, bien qu'une rémunération juste des coûts de production n'ait qu'un impact très limité sur les prix en magasin.

Le prix du pain et des céréales illustre bien cette situation : pour la culture d'un hectare de céréales panifiables, les coûts de production ont augmenté cette année d'environ 500 francs en raison de la hausse de ceux de l'énergie, des engrais et des machines. Afin de couvrir les coûts supplémentaires, une augmentation du prix du blé de 8 francs par quintal serait nécessaire, ce qui augmenterait le prix de vente du pain dans le commerce de détail et les boulangeries d'environ 8 centimes par kilo. En Suisse, le prix moyen du pain (commerce de détail et boulangeries, pain non bio) est d'environ 7 fr. 60 par kilo. Avec une augmentation de prix relativement faible en magasin (à peine 2 %), les paysannes et les paysans pourraient donc être rémunérés dès maintenant à un prix juste pour leurs céréales. Un ménage suisse type de 2,2 personnes achète en moyenne 52,9 kilos de pain par an. Il en résulterait donc pour lui un surcoût annuel de 4 fr. 20.

L'USP attend donc de la branche céréalière, et plus particulièrement des entreprises situées en aval, qu'elle améliore les prix des céréales panifiables pour cette récolte. Pour leur survie économique, les familles paysannes ont besoin d'être rémunérées de manière adéquate et de pouvoir répercuter les coûts supplémentaires liés à la crise. L'augmentation du prix du pain en magasin intervenue en début d'année, justifiée en grande partie par une hausse apparente du prix des céréales, permettrait largement d'atteindre cet objectif si la différence revenait aux familles paysannes.

### **Forte augmentation des coûts pour le lait également**

Début mars 2021, l'Interprofession du Lait a augmenté de 5 centimes le prix indicatif A du lait de centrale. Cette augmentation s'explique notamment par la baisse de la production indigène et l'évolution très favorable des prix au niveau international. Mais depuis, les coûts ont à nouveau augmenté, notamment en raison du déclenchement de la guerre en Ukraine. En mai, les prix des intrants étaient en moyenne supérieurs de près de 10 % à ceux de l'année précédente, ce qui a fortement affecté la production laitière. De plus, le lait reste très demandé au niveau mondial et les prix à l'international ont encore augmenté. L'Union suisse des paysans et les

Producteurs suisses de lait demandent donc une augmentation de 5 centimes au moins par kilo net de lait de centrale.

*Renseignements :*

**Personnes de contact à l'USP**

*Martin Rufer, directeur de l'USP, tél. 078 803 45 54*

*Michel Darbellay, responsable du département Production, marché et écologie de l'USP, tél. 078 801 16 91*

[www.sbv-usp.ch](http://www.sbv-usp.ch)

**Personnes de contact à la FSPC**

*Fritz Glauser, président, tél. 079 702 05 44*

*Pierre-Yves Perrin, directeur, tél. 079 365 42 74*

[www.sqvp.ch](http://www.sqvp.ch)

**Personne de contact chez Swissmilk**

*Reto Burkhardt, responsable de la communication, tél. 079 285 51 01*

[www.swissmilk.ch](http://www.swissmilk.ch)